

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 5 (1977)
Heft: 1

Artikel: Les patoisants vaudois se donnent de nouveaux statuts
Autor: J.R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES PATOISANTS vaudois se donnent de nouveaux statuts

Réunis sous la houlette de M. Jules Décosterd, leur nouveau président, les membres de l'Association vaudoise des Amis du patois, ont tout d'abord adopté de nouveaux statuts, rédigés par M. Jules Reymond, secrétaire, après leur avoir apporté quelques modifications de détail.

L'organisation de la VIème fête romande et valdôtaine des patois donnant beaucoup à faire, il est décidé de ne pas organiser de sortie cet été.

La situation financière se présente sous un jour favorable. La fortune de l'Association s'élève à 5650.- fr. et le fonds de la grammaire à 7753.-- fr. Cette dernière somme représente les dons et subsides reçus à ce jour, pour l'impression de cet ouvrage, y compris les intérêts. MM. Philippe Michel et Jean Morerod sont nommés vérificateurs des comptes, suppléante : Mme E. Bossert.

La discussion des problèmes que soulève la fête de Mézières a ensuite occupé la séance jusqu'à la fin. Ces problèmes et les grandes lignes de la journée du 28 août ont fait l'objet d'un communiqué dans le dernier numéro de l'AMI DU PATOIS. Nous y revenons encore dans le compte-rendu de la dernière séance du Conseil romand des patoisants, publié à la page 14 de sorte que nous n'insisterons pas ici.

Ajoutons que M. Paul Burnet a accepté de remplir les fonctions d'archiviste, au moins pendant quelques mois.

Une assemblée extraordinaire aura lieu en mai-juin, pour mettre la dernière main à l'organisation de la fête de Mézières.

J.R.

